



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 octobre 1997
Français
Original: anglais

Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination

Dix-neuvième session

New York, 10-13 février 1998

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour
et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Établissement des priorités et gestion statistique compte tenu de la réduction du niveau des ressources.
4. Application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993).
5. Travaux des équipes spéciales interinstitutions.
6. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques.
7. Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations.
8. Incidences statistiques du suivi des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment.
9. Classifications économiques et sociales internationales.
10. Coopération technique dans le domaine des statistiques.
11. Coordination des activités de collecte de données statistiques.
12. Informations sur les activités statistiques des organisations internationales.
13. Rôle et fonctionnement de la Commission de statistique.
14. Ordre du jour provisoire et documentation de la trentième session de la Commission de statistique.
15. Dates, lieu et projet d'ordre du jour provisoire de la vingtième session.
16. Rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa dix-neuvième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à la décision de la Commission de statistique, le Groupe de travail aura, à sa dix-neuvième session, le Bureau que la Commission a élu à sa vingt-neuvième session (11-14 février 1997)¹.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Documentation : ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux pour la session (E/CN.3/AC.1/1998/L.1).

Après avoir adopté l'ordre du jour, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner l'ordre dans lequel les points devraient être abordés. On trouvera à l'annexe des informations sur l'organisation des travaux de la session, y compris sur l'ordre dans lequel il est proposé d'examiner les différents points de l'ordre du jour.

3. Établissement des priorités et gestion statistique compte tenu de la réduction du niveau des ressources

Documentation : exposé oral du Directeur de la Division de statistique de l'ONU sur la gestion du programme de statistiques dans le contexte de la réduction des ressources, et sur le plan et le calendrier de mise en oeuvre des recommandations que le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat de l'ONU a formulées dans son rapport sur l'évaluation approfondie des activités statistiques².

4. Application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993)

Documentation : note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/AC.1/1998/L.11); voir également le rapport sur les mesures et décisions prises par le Sous-Comité des activités statistiques du CAC à sa trente et unième session (E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 15).

5. Travaux des équipes spéciales interinstitutions

Documentation : note du Secrétaire général transmettant les rapports des équipes spéciales (E/CN.3/AC.1/1998/2) [Équipe spéciale des statistiques de l'environnement (coordonnateur : Division de statistique de l'ONU), Équipe spéciale des statistiques du commerce international (coordonnateur : Organisation mondiale du commerce), Équipe spéciale des statistiques des finances (coordonnateur : Fonds monétaire international) et Équipe spéciale des statistiques des services (coordonnateur : Organisation de coopération et de développement économiques)]; exposé oral du Directeur de la Direction des statistiques de l'OCDE (coordonnateur de l'ancienne Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment) sur son étude des définitions de la notion d'unité statistique utilisée par les pays membres de l'OCDE; voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 13 et 14, et 16 à 18.

6. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques

Documentation : note du Secrétaire général sur le statut et les activités des groupes des villes et autres groupes importants (E/CN.3/AC.1/1998/L.3); voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 4 et 22.

7. Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations
Documentation : note du Secrétaire général sur les statistiques démographiques et sociales et les statistiques des migrations (E/CN.3/AC.1/1998/L.4); voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 5 et 6.
8. Incidences statistiques du suivi des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment
Documentation : note du Secrétaire général sur les incidences statistiques du suivi des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment (E/CN.3/AC.1/1998/L.5); voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 20 et 21.
9. Classifications économiques et sociales internationales
Documentation : note du Secrétaire général relative aux classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/AC.1/1998/L.6).
10. Coopération technique dans le domaine des statistiques
Documentation : note du Secrétaire général sur l'élaboration de règles de bonne pratique touchant à la coopération technique dans le domaine des statistiques (E/CN.3/AC.1/1998/L.7); voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 12.
11. Coordination des activités de collecte de données statistiques
Documentation : exposé oral du Directeur de la Division de statistique de l'ONU; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 3 et 9.
12. Informations sur les activités statistiques des organisations internationales
Documentation : exposé oral du Directeur de la Division de statistique de l'ONU et présentation des résultats d'une étude pilote par le Directeur du Département des statistiques du FMI; voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 19 et 25.
13. Rôle et fonctionnement de la Commission de statistique
Documentation : note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe spécial de pays chargé d'examiner de nouvelles approches de la structure et du fonctionnement de la Commission de statistique (E/CN.3/AC.1/1998/L.8); voir également E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 8 et 23.
14. Ordre du jour provisoire et documentation de la trentième session de la Commission de statistique
Conformément à la résolution 1979/41 du Conseil économique et social, la Commission de statistique a soumis au Conseil, à sa session de fond de 1997, l'ordre du jour provisoire de sa trentième session ainsi que la liste des documents s'y rapportant³, que ce dernier a approuvés. Comme la Commission le lui a demandé, le Groupe de travail doit établir l'ordre du jour provisoire et la liste des documents.
Documentation : note de la Division de statistique de l'ONU contenant l'ordre du jour provisoire de la trentième session de la Commission et la liste des documents s'y rapportant (E/CN.3/AC.1/1998/L.9).

15. Dates, lieu et projet d'ordre du jour provisoire de la vingtième session

Le Groupe de travail doit recommander à la Commission de statistique les dates, lieu et projet d'ordre du jour provisoire de sa vingtième session.

16. Rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa dix-neuvième session

Le Groupe de travail doit adopter le rapport sur les travaux de sa dix-neuvième session qui sera soumis à la Commission de statistique, à sa trentième session.

Notes

¹ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), par. 94.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 16 (A/52/16), par. 293.

³ Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 4 (E/1997/24), chap. IA.

Annexe

Calendrier proposé pour les travaux de la session

1. Le calendrier proposé ci-après pour les travaux de la dix-neuvième session du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination a été établi conformément aux décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social pour faciliter l'examen des points de l'ordre du jour compte tenu du temps et des services dont disposera le Groupe de travail.

2. La première séance se tiendra le mardi 10 février 1998, à 10 heures. Il est prévu de tenir deux séances par jour. Le Groupe de travail se réunira normalement de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Mardi 10 février

Matin	Point 1	Élection du Bureau
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (E/CN.3/AC.1/1998/L.1)
	Point 3	Établissement des priorités et gestion statistique compte tenu de la réduction du niveau des ressources (exposé oral)
	Point 4	Application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993) (E/CN.3/AC.1/1998/L.11; et E/CN.3/AC.1/1998/L.11, par. 15)
	Point 5	Travaux des équipes spéciales interinstitutions (E/CN.3/AC.1/1998/L.2; E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 13 et 14 et 16 à 18; et exposé oral)
Après-midi	Point 5	(suite)
	Point 6	Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques (E/CN.3/AC.1/1998/L.3; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 4 et 22)

Mercredi 11 février

Matin	Point 7	Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations (E/CN.3/AC.1/1998/L.4; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 5 et 6)
	Point 8	Incidences statistiques du suivi des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment (E/CN.3/AC.1/1998/L.5; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 20 et 21)
Après-midi	Point 9	Classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/AC.1/1998/L.6)
	Point 10	Coopération technique dans le domaine des statistiques (E/CN.3/AC.1/1998/L.7 et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 12)
	Point 11	Coordination des activités de collecte de données statistiques (exposé oral; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 3 et 9)
	Point 12	Informations sur les activités statistiques des organisations internationales (exposé oral; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 19 et 25)

Jeudi 12 février

Matin	Point 13	Rôle et fonctionnement de la Commission de statistique (E/CN.3/AC.1/1998/L.8; et E/CN.3/AC.1/1998/L.10, par. 8 et 23)
	Point 14	Ordre du jour provisoire et documentation de la trentième session de la Commission de statistique (E/CN.3/AC.1/1998/L.9)
Après-midi	Point 13	(suite)

Vendredi 13 février

Matin	Point 13	(suite)
	Point 15	Dates, lieu et projet d'ordre du jour provisoire de la vingtième session
	Point 16	Rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa dix-neuvième session.
